CONDITIONS.

PRIX DES PARAGES—payable d'avance. Chaque insertion ne sera arrêté, à moins que les ordres ne soient payés, et à moins que celui qui voudra discontinuer son abonnement, n'en ait fait connaître son intention au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les Avis se publieront en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à Pascagoula, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MANDEVILLE & LEWISBURG.

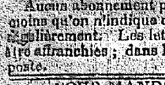

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira du Railroad pour les endroits ci-dessus trois fois par semaine, les dimanches, mardis et vendredis à 7 heures du matin.

12 juin

POUR MADISONVILLE & COVINGTON,

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à midi, et reviendra les jours suivants, c'est-à-dire qu'il partira de Covington par la voie de Madisonville les mardis, jeudis et samedis à 6 heures du matin. Pour plus amples détails s'adresser vous-même à bord, ou à

10 juin—7p BAGLEY & MERRITT,
No. 27, rue du Camp.
WM. BAGLEY, président.

DIRECTEMENT POUR MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre, à 8 heures et demie du matin, et reviendra le même jour, il partira de Madisonville à 4 heures de l'après midi. Les passagers qui voudraient traverser le lac, auront à se rendre au chemin à coulisse, par les chars de 8 heures ; alors adressez-vous au capitaine à bord, ou à

BAGLEY & MERRITT.
10 juin—7p No. 27 rue du Camp.

POUR MADISONVILLE, FONTAINE BLEAU ET MANDEVILLE.

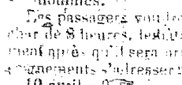

Le bateau-à-vapeur BLACK HAWK commencera ses voyages de Madisonville, Fontainebleau et Mandeville, le 14 août 12 avril, et continuera tous les Dimanches, pendant toute la saison; il partira du chemin à coulisses à 8 heures et demie du matin, et reportera des Madisonville à 2 heures et demie, il s'arrêtera aux endroits nommés.

Des passagers voudraient bien se rendre au lac pour le char de 8 heures, dedans devant partir immédiatement après qu'il sera arrivé. Pour plus amples renseignements s'adresser à

WELLS & BAGLEY
10 avril—6p Rue du Camp, 27.

POUR CHARLESTON.

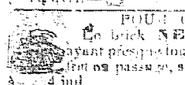

Le brick NEW CASTLE, capitaine Hall, ayant presque tout son chargement engagé, pour son passage, s'adressera au capitaine à bord, ou à

4 juil TIERNAN, CUDDY & Co.

POUR NANTES.

Le navire MOLAY, capitaine Melasson, prendra du monde pour passage pour le port, s'adresser à bord, ou à

10 juin J. MAGER.

POUR NANTES & HAVRE.

LA BONNE LOUISE, capitaine Desmarais, partira incessamment. Pour passage ou fret, s'adresser à bord, ou à

23 juin J. B. & P. LABATUT.

POUR MATANZAS.

Le brick français de première classe ORONUSE, capitaine C. Andrau, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

25 juin C. B. & C. PUPIN.

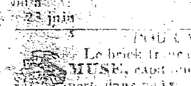

Le navire [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

25 juin J. MAGER.

POUR BALTIMORE.

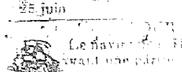

Le brick français VOLTAIRE, capitaine Denthall, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue Conti.

HARRISON, BROWN & Co.
Juin rue Royale, No. 117

POUR TAMPICO.

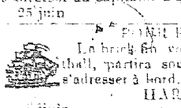

La goelette américaine DORCHESTER, [illegible] voilière, doublée et chevillée en cuivre, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

17 juin M. S. [illegible] LAPEYRE & Co.

POUR LA HAVANA.

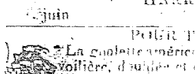

La goelette PEARL, [illegible] partira avec une partie de son chargement engagé, partira d'ici à quelques jours. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou à

17 juin CARRIERE & BORDUZAT.

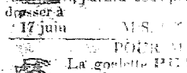

A LOUER—Une grande MAISON [illegible] té, située rue de la Pelotte, faubourg Claiborne, avec des écuries et autres dépendances extérieures.

A vendre—Une VACHE [illegible] première qualité. S'adresser au No. 75, rue de Chartres. 13 juin

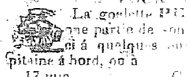

A LOUER [illegible] paravant dernièrement à Mr. Soulé, rue St. Louis, 86 entre Royale et Bourbon, [illegible] les lieux.

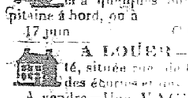

A LOUER—La maison, [illegible] rue Richard, rue des Remparts, près de Bourbon, [illegible] Conti. On en donnera connaissance au soussigné. S'adresser à

26 mai HARRISON, BROWN & Co.
rue Royale No. 117

A LOUER.

L'UNE [illegible] MAISONS appartenant à la fabrique de l'Eglise St. Louis, située sur la [illegible] place St. Anne, derrière la cathédrale. S'adresser à

20 mai [illegible] rue de Chartres

A LOUER.

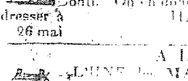

Pour mai prochain, à bail si on le désire, [illegible] belle Maison à 3 Etages, très bien finie, et faite depuis 2 ans, située rue Toulouse, entre Royale et Chartres. On [illegible] à prix raisonnables les rafraîchissements et meubles qui y sont.

Pr. PÉRIET & GALLY,
12 avril—3p rue Toulouse, No. 59

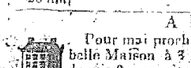

MAGASIN A LOUER, [illegible] convenable pour toute espèce de marchandises. S'adresser à

10 avril J. E. LORFILHE.
encoignure Bourbon et Douane.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par 5 juin P. O. SORBE, Royale, No. 115.

TRAITES sur New-York, à vendre par

2 juin J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par

3 juin J. MAGER.

LETTRES DE CHANGE sur New-York & Paris, à vendre par P. NICOLET & Co,
19 mai rue Toulouse, No. 30.

TRAITES sur New-York, à vendre par

20 mai A. GUERTIER & Co.

LETTRES DE CHANGE sur Bordeaux et Marseille, à vendre par J. LEBLANC.
17 mai rue Royale, No. 103.

BARILS [illegible] qualité supérieure, en déchargement du bateau à vapeur Gladstone, et à vendre par

30 mai JOHN HAGAN & CO.

Compagnie des Arrêtées du Comté, District de la ville de Nouvelle-Orléans.

LE Bureau de la dite institution est situé rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Royale, maison de M. D. Lambert.

11 juin

550 BALLES [illegible] Mousse, en magasin et à vendre par 12 avr. BLANC & BRUTIER.

UN des Traducteurs de l'Ancien Régime de faire des traductions d'Espagnol et d'Anglais en Français, et de Français en Anglais, aux conditions raisonnables. S'adresser au bureau de cette feuille. 10 mai

LE soussigné informe le public qu'il ne sera prêt à recevoir des PENSIONNAIRES, à son Hôtel de Pascagoula que le 20 juin, après lequel temps sa maison sera, [illegible] entièrement améliorée, et sa buvette pourvue des meilleures liqueurs.

5 mai—3m JOHN MIRAE.

LE docteur PEAIX a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transporter son domicile rue Royale, No. 330, vis-à-vis la maison de feu Jacques Lafargue.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, [illegible] s'adresser chez madame Collens, rue Chartres, entre Royale et Bourbon, et chez M. Grandpré, pharmacien, rue du Camp, entre Commerce & Gravier.

24 juin—7,3m

LE soussigné offre à vendre, en déchargement du brick d'Emanuel, venant de Marseille

100 barriques Vin de la marque de Bormes,
100 caisses Vin rouge, 61 caisses Muscat,
17 boîtes Amandes, 75 caisses Spécimens assortis,
12 caisses Fruits assortis. P. H. PETITPAIN,
9 juin Entrep. Chartres & Toulouse.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Présent Phon. Charles Maurian, juge.—Attendu que le 5 de Mai 1834, le shérif de la paroisse d'Orléans a offert en vente, en vertu d'un ordre de saisie et de vente à lui adressé par la Cour de Paroisse, en et pour la dite paroisse, dans la cause de *Dlitz Dreux* contre *John Green*, portant le No. 7,377 sur les livres de ladite Cour, un certain [illegible] situé dans le faubourg Annonciation, actuellement de la ville, désigné sous le No. 18 sur le plan dudit faubourg, [illegible] vent situé à la Baie St. Louis, Etat du Mississipi, ayant 55 pieds de face, sur 40 arpents de profondeur.

Conditions : 6 mois de crédit, en billet endossé et hypothécaire. 20 juin—6,2ps

PAR F. DUTILLET.

Succession de Juan Rodrigues.

IL sera vendu, de lundi 21 juillet prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Lot de Terre, avec les édifices qui s'y trouvent situé à la Baie St. Louis, Etat du Mississipi, ayant 55 pieds de face, sur 40 arpents de profondeur.

Conditions : 6 mois de crédit, en billet endossé et hypothécaire. 20 juin—6,2ps

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, mardi, 15 Juillet, à midi, à la bourse Hewlett, un terrain situé au faubourg Marigny, rue d'Amour, entre les rues de l'Union et des Français, de 30 pieds de face sur 120 de profondeur, mesure française, sur lequel se trouve une petite maison, couverte nouvellement en merrains, de deux appartements, galerie et cabinets, avant puits et latrines. Le pavage de la banquette est fait. Ce terrain est avantageusement situé, étant près du railroad et à une très petite distance de la place d'armes, où il est question d'établir une chapelle.

Conditions au moment de la vente.

PAR F. MOSSY & GARRIDEL.

EN vertu d'un ordre de Phon. Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane en date du 23 Juin 1834, il sera vendu, le Lundi 28 Juillet prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les [illegible] ci-après, appartenant à Etienne Degruy, savoir:

[illegible] *Grande Terre,*

[illegible]

[illegible]

[illegible]